

<https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/06/23/le-baccalaureat-au-defi-d-une-inflation-ir...>

Violaine Morin

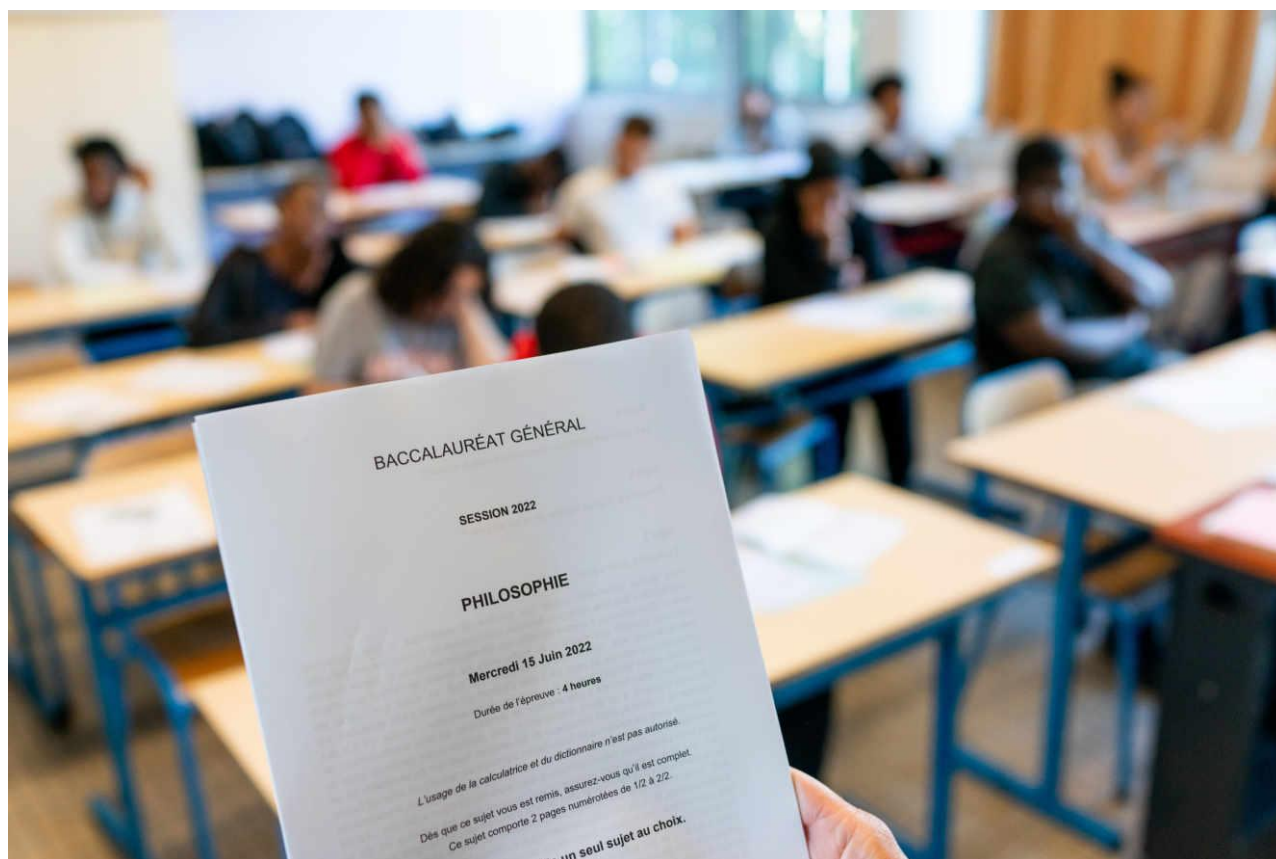
10 min read

## Le baccalauréat au défi d'une inflation « irrépressible » des notes

- [Société](#)
- [Bac](#)

Après l'émotion causée par un « tripatouillage » de notes aux épreuves de spécialité, les enseignants s'interrogent : la bienveillance, de mise en temps de Covid, pourrait être en train de devenir la nouvelle norme. Et poursuivre la dévaluation du bac.

Article réservé aux abonnés



C'était une vieille antienne, c'est devenu une réelle inquiétude. Le baccalauréat a-t-il moins de valeur qu'auparavant, voire plus du tout ? A la faveur des deux années

d'épidémie de Covid-19, 98,4 % des candidats ont été admis au bac général en 2020 – une année où aucune épreuve n'a pu se tenir – et 97,5 % ont été reçus en 2021, avec, cette fois, une épreuve de philosophie et un grand oral.

Mais ce qui devait être une exception est peut-être en train de devenir une habitude : le week-end des 11 et 12 juin, des correcteurs d'épreuves de spécialité ont eu la surprise de voir leurs notes rehaussées jusqu'à deux points dans le logiciel de correction et de transmission des notes, Santorin, alors qu'ils avaient verrouillé leurs saisies. Selon nos informations, cette pratique a plus ou moins été observée dans toutes les spécialités, mais à des degrés divers, touchant plus volontiers les sciences humaines.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Bac de philo : « Maintenir la philosophie comme seule épreuve commune conforte son statut symbolique »](#)

L'éducation nationale a reconnu un « *défait de communication* » qui a pu donner aux correcteurs le sentiment de notes modifiées dans leur dos. L'institution a confirmé qu'une « *harmonisation* », selon le terme consacré, avait bien été opérée pour égaliser les notes de spécialité, sans qu'une consigne nationale de rehaussement des résultats n'ait été donnée. Rien d'anormal, assure-t-on. De même, si certains correcteurs ont été surpris de voir leurs notes remonter dans le logiciel, c'est parce qu'ils ne sont pas tous convoqués dans ces commissions « *composées d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et de correcteurs* », indique la direction générale de l'enseignement scolaire. En outre, depuis cette année, l'outil permet de « voir » physiquement ses notes remonter dans le logiciel. « *Seul l'outil change* », assure l'éducation nationale.

Mais les correcteurs ne l'entendent pas de cette oreille. D'abord parce que cette « *égalisation purement statistique* », selon le mot de certains d'entre eux, n'a que peu à voir avec « *l'harmonisation* » traditionnelle des notes du baccalauréat. Pour eux, celle-ci aurait été réalisée en l'absence de correcteurs, qui auraient pu comparer les méthodes de notation sur des bases objectives. « *Aucun correcteur autour de moi n'a été convoqué dans une quelconque commission* », s'alarme Céline Portejoie, professeure d'anglais à Lyon, qui a vu la moyenne de son lot de copies basculer de 13,25/20 à 15,66/20.

## « Dérive inquiétante »

Selon nos informations, les modifications ont parfois été faites par des inspecteurs, à qui l'éducation nationale avait fait connaître la possibilité technique de retoucher les notes dans le logiciel, dans un souci d'homogénéisation des résultats – et ce, dans certains cas,

sans rouvrir les copies. « *Les inspecteurs ont cru bien faire, il ne s'agit pas de leur jeter la pierre*, remarque Eric Nicollet, président du syndicat d'inspecteurs SUI-FSU. *Simplement, la pratique pose question.* » Le syndicat a dénoncé ce phénomène dans un communiqué, diffusé le 15 juin, en alertant sur une « *dérive inquiétante* ».

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Parcoursup : parmi les lycéens et étudiants admis, combien sont véritablement satisfaits ?](#)

L'évolution de la procédure de retouche des notes date de la session 2020, lorsque l'harmonisation numérique, par grands groupes de dossiers, est devenue possible. Une procédure « industrialisée » rendue indispensable par les circonstances : à l'époque, alors que le bac est annulé pour la première fois de son histoire, il s'agit de générer des notes de contrôle continu à partir des bulletins scolaires des deux premiers trimestres. Les notes sont tellement disparates d'un lycée à l'autre que des interventions massives sont nécessaires pour égaliser les résultats. Les consignes sont claires : les harmonisations ne peuvent se traduire que par un maintien ou une hausse des moyennes obtenues au cours de l'année.

On connaît la suite. Les jurys de la session 2020 se déroulent dans un chaos indescriptible et des irrégularités sont relevées dans de nombreuses académies. Entre autres problèmes, les notes transmises par les établissements sont parfois stratosphériques, certains ayant même attribué des notes au troisième trimestre au mépris des consignes du ministère. Les jurys académiques d'harmonisation, censés rouvrir les cas litigieux, sont incapables de traiter tous les dossiers dans le temps imparti.

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [Baccalauréat « option Covid » : la « fabrique des notes » en question](#)

Ce qui devait rester exceptionnel et s'expliquer par le contexte de pandémie se serait-il « installé » dans les consciences ? La pratique du rehaussement des notes « par lots » a de toute évidence perduré. Outre le fait qu'il agace les correcteurs, qui estiment leurs évaluations « *déjugées* », cet épisode inquiète : pourquoi cette pratique ? Jusqu'où, et jusqu'à quand ? « *Laisser la main aux inspecteurs pour égaliser les notes du contrôle continu se justifiait dans le contexte exceptionnel de 2020*, pointe Eric Nicollet. *Là, on n'est plus du tout dans le même cadre. Il faut que l'éducation nationale clarifie sa position.* »

**« C'est institutionnalisé »**

Des témoignages de correcteurs, notamment dans l'académie de Lyon, semblent corroborer l'idée d'une bienveillance chiffrée à l'avance. Un correcteur lyonnais, qui ne souhaite pas donner son nom, rapporte que son inspecteur a demandé d'atteindre une moyenne de 11,5/20. *« Les copies ont toujours été harmonisées, ce n'est pas nouveau, indique-t-il. Mais là, c'est institutionnalisé. On nous demande explicitement d'atteindre telle note. »* Dans la même académie, une enseignante d'une autre discipline, qui souhaite également garder l'anonymat, indique que son inspectrice a dit aux correcteurs de *« tendre vers le 20/20 »*. Dans son lot de copies, elle en avait attribué deux. Plusieurs autres sont apparus ensuite, à son insu.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Le bac, symbole en passe d'être supplanté par Parcoursup](#)

Si la bienveillance liée à la crise sanitaire se justifie toujours cette année, ses proportions commencent à questionner les correcteurs. *« On connaît les élèves, on sait ce qu'ils ont vécu depuis le printemps 2020 »*, observe une correctrice d'histoire-géographie dans l'académie de Paris, qui souhaite rester anonyme et assure qu'elle a *« tenu compte »* du contexte en corrigeant. De nouveau égaliser, c'est donc être bienveillant deux fois.

Le risque, pointé par certains, est d'entrer dans une inflation des notes qui deviendrait *« irrépressible »*, née simultanément de la réforme du baccalauréat (le contrôle continu appelant forcément une harmonisation) et de la crise sanitaire. *« J'ai clairement perçu un basculement en 2020, où l'on a vu arriver des moyennes générales botoxées sans rien pouvoir y faire, rapporte Marie Perret, professeure de philosophie et présidente de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public. Cette année, le barreau supplémentaire du tripatouillage des notes de spécialité nous fait faire un pas de plus dans ce sens. »*

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Parcoursup : les professeurs principaux de terminale se désolent de l'opacité et des incohérences de la plate-forme d'orientation](#)

L'éducation nationale pourrait enfin voir le piège de la bienveillance liée au Covid-19 se refermer sur elle, alors que la réforme du bac menée par le ministre Jean-Michel Blanquer avait précisément pour objectif de redonner de la valeur à l'examen. *« Il semble difficile, après avoir atteint ces résultats, de revenir à des objectifs de 5 ou 6 points inférieurs aux taux de réussite des dernières années »*, remarque Eric Nicollet. En outre, le processus n'est pas terminé pour la session 2022 : les notes du grand oral et de l'épreuve de philosophie seront elles aussi soumises à harmonisation, avant la tenue des jurys de

délibération – ceux où l'on accorde quelques centièmes de point pour obtenir, par exemple, une mention – qui se déroulent début juillet. Dans ces derniers, il n'est évidemment jamais question de retirer des points à un candidat. Mais seulement d'en ajouter.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [L'augmentation inquiétante des cas de « burn-out scolaire » chez les lycéens](#)

Violaine Morin

[Contribuer](#)

Generated with Reader Mode